



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

De bonnes nouvelles mais le plan reste à faire

Québec, le jeudi 13 mars 2008 – Le budget, dévoilé aujourd'hui par le gouvernement du Québec, contient quelques bonnes nouvelles pour les acteurs de l'économie sociale à travers le Québec. Par contre, il reste encore des efforts à faire pour la mise en place d'une stratégie globale de développement de l'économie sociale permettant d'envoyer un message clair sur l'importance de ce secteur dans l'économie québécoise.

Parmi ces bonnes nouvelles, soulignons l'annonce d'un investissement de 132 millions de dollars pour la construction de 2000 logements sociaux, permettant ainsi la poursuite du développement de logement coopératif et sans but lucratif pour les familles, les aînés et les clientèles ayant des besoins spéciaux. L'annonce également d'investissements pour la création de 20 000 nouvelles places en services de garde, notamment dans les Centres de la petite enfance, et ce pour les quatre prochaines années, nous apparaît satisfaisante.

Mentionnons aussi l'augmentation des investissements dans les services de maintien à domicile, un secteur d'activités regroupant une centaine d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans toutes les régions du Québec et créant plus de 7000 emplois. Tenant compte des pressions importantes que subissent ces entreprises pour répondre aux besoins de leurs communautés, il faudra s'assurer que ces investissements leur permettront de jouer pleinement leur rôle auprès des aînés car l'absence d'une bonification du programme d'exonération financière pour des services en aide domestique (PEFSAD) inquiète le Chantier de l'économie sociale.

L'annonce prochaine du *Pacte pour l'emploi* devrait contenir des mesures favorables aux entreprises d'insertion et aux entreprises adaptées du Québec.

Par ailleurs, la bonification du financement du Chantier de l'économie sociale, prévue dans le budget, pour une période de cinq ans, constitue un premier pas vers la reconnaissance de notre travail depuis une décennie de la part du nouveau ministère responsable de l'économie sociale, le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Cinquante millions de dollars sur cinq ans sont alloués au ministère des Affaires municipales et des Régions dans le but de lui permettre de soutenir de nouveaux projets dans les MRC nécessitant une aide particulière en raison de leur situation économique. Il faudra s'assurer qu'une enveloppe budgétaire soit dédiée, à même ces fonds, aux entreprises d'économie sociale qui sont des acteurs majeurs dans le développement de ces régions.

Les entreprises d'économie sociale sont également très présentes dans les milieux urbains. Au même titre que pour les entreprises en régions, il faudra donc faire en sorte que les entreprises d'économie sociale de la Métropole, de la Capitale-Nationale et des autres régions urbaines soient soutenues par des enveloppes budgétaires leur étant spécifiquement dédiées.

Si certaines nouvelles budgétaires réjouissent le Chantier de l'économie sociale, force est de constater qu'il n'y a toujours pas de stratégie gouvernementale globale pour le développement de l'économie sociale au Québec. Par exemple, le soutien au réseautage et les outils spécifiques consacrés à son développement dans des secteurs en pleine émergence, tels que le tourisme social et la culture, ne sont pas encore au rendez-vous.

Pourtant, le développement socio-économique de plusieurs régions et zones urbaines s'appuient de plus en plus sur des initiatives d'économie sociale et méritent une reconnaissance et un soutien clair. Le Chantier de l'économie sociale entend travailler de concert avec le ministère des Affaires municipales et des Régions durant les prochaines semaines afin de garantir que des mesures spécifiques dédiées au développement de l'économie sociale soient mises de l'avant et qu'une manifestation claire d'encouragement soit lancée à tous les acteurs de développement local et régional ainsi qu'à tous les entrepreneurs en économie sociale. « *L'ouverture exprimée par la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de travailler rapidement, en collaboration avec le Chantier, au développement d'un plan d'action nous permet d'être optimistes face aux perspectives de développement de l'économie sociale au Québec* », a déclaré Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu rural et urbain.

-30-

Pour information : Carole Lévesque, 514 899-9916, poste 238
Chargée de projets, Communications
Chantier de l'économie sociale